

Dans tous les cas noter :

- ✓ l'heure
- ✓ prévenir les parents
- ✓ surveiller l'enfant

**PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE
A DESTINATION D'UN PERSONNEL NON MEDICAL**

- Asthme -

Elève concerné :

Nom : Prénom :
 Age : Poids :
 Adresse :
 Téléphone des parents :

Signes d'appel, symptômes visibles

- ✓ Modification de la respiration : toux +/- gêne respiratoire avec sifflements
- ✓ Plainte verbalisée
- ✓ Signes de gravité :
 - parole fragmentée, l'enfant parle avec des phrases courtes, incomplètes...
 - changement de coloration, pâleur, cyanose.

Mesures à prendre

- 1) calmer l'enfant, le laisser en position assise, l'aider à souffler, desserrer col, ceinture
- 2) donner 2 bouffées de bronchodilatateur par voie inhalée avec chambre d'inhalation si possible, à renouveler après quelques minutes, en l'absence d'amélioration jugée sur l'état de l'enfant :
.....
- 3) si échec : appel des parents
 corticoïde :
 autres :
- 4) si échec : **appeler le 15** (informations à fournir au SAMU : lieu, âge de l'enfant, antécédents de l'enfant, asthme ou allergie, traitement de fond).
.....
- 5) si la crise devient sévère, on peut utiliser jusqu'à 20 bouffées au total en attendant les secours avec la chambre
- 6) surveiller l'enfant

Date :

Cachet du médecin traitant ou pneumologue

Signature :

Les parents

Le chef d'établissement

L'enseignant